



**SONDAGE SUR LA SÉCURITÉ
ROUTIÈRE DE 2012**
L'ALCOOL AU VOLANT AU CANADA :
TENDANCES



The knowledge source for safe driving

LA FONDATION DE RECHERCHES SUR LES BLESSURES DE LA ROUTE

La mission de la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR) consiste à réduire les décès et les blessures causés par les collisions routières. la FRBR est un institut de sécurité routière national, indépendant et philanthropique. depuis sa mise sur pied en 1964, la FRBR s'est fait reconnaître à l'échelle internationale pour ses réalisations dans une gamme de domaines liés à la recherche des causes des collisions routières et à l'établissement de programmes et de politiques qui visent à les traiter de façon efficace.

Fondation de recherches sur les blessures de la route

171, rue Nepean, bureau 200

Ottawa, Ontario K2P 0B4

T : (613) 238-5235

F : (613) 238-5292

Courriel : tirf@tirf.ca

Site web : www.tirf.ca

Décembre 2012

Fondation de recherches sur les blessures de la route

Droits d'auteurs © 2012

ISBN: 978-1-926857-40-4

SOUTIEN FINANCIER ASSURÉ PAR :

PARRAINS :

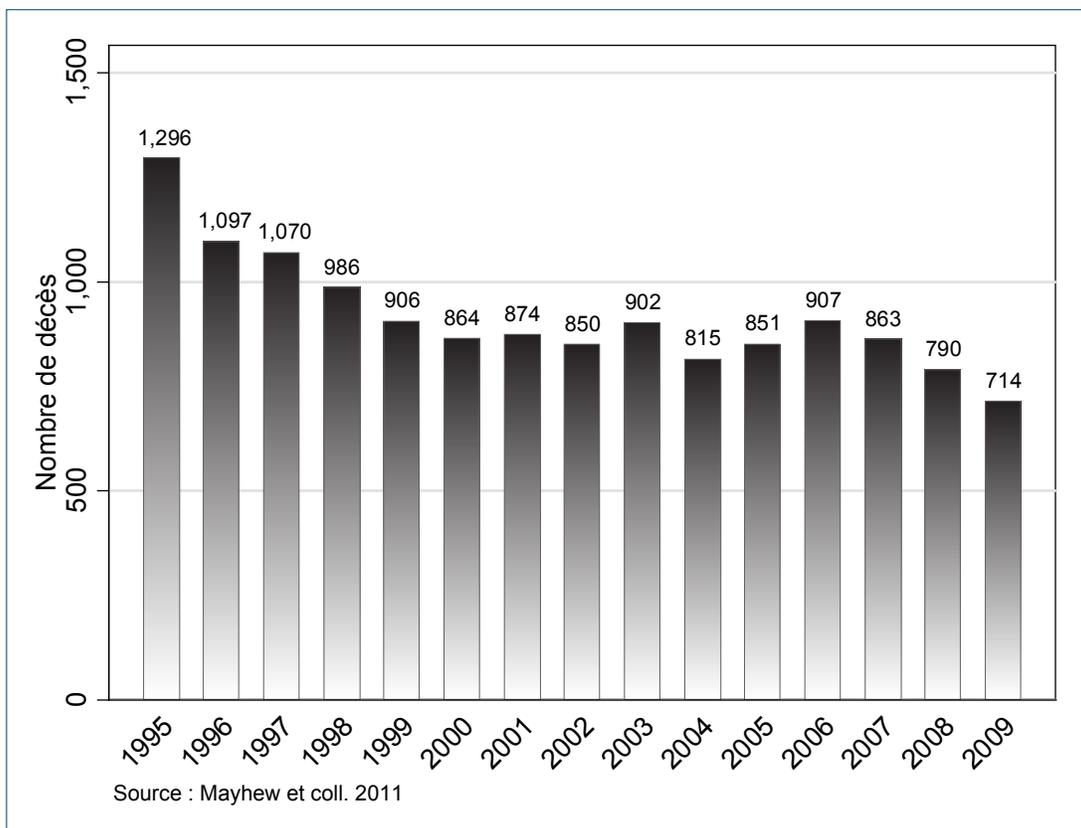


L'ALCOOL AU VOLANT AU CANADA : TENDANCES

La présente fiche d'information résume les résultats nationaux du Sondage sur la sécurité routière de 2012 sur l'alcool au volant au Canada. Ce sondage d'opinion publique annuel est réalisé par la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR) et parrainé par l'Association des brasseurs du Canada, la Fondation Toyota Canada et Aviva Canada. Il prend le pouls de la nation sur les questions clés en matière de sécurité routière à l'aide d'une vaste enquête réalisée par téléphone et en ligne auprès d'un échantillon aléatoire représentatif de conducteurs canadiens. Les résultats régionaux sur l'alcool au volant sont publiés dans une série de fiches d'information complémentaires.

Combien de Canadiens meurent dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool? En 2009, année la plus récente pour laquelle on dispose de données¹, 714 Canadiens ont été tués dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool, ce qui constitue une baisse continue et constante depuis 2006 et un nombre inférieur à celui de 2004 (815), année du plus faible nombre enregistré de 1995 à 2008. On observerait donc une tendance à la baisse du taux de mortalité vers la fin de la première décennie du nouveau millénaire, tendance qu'il conviendra de suivre de près.

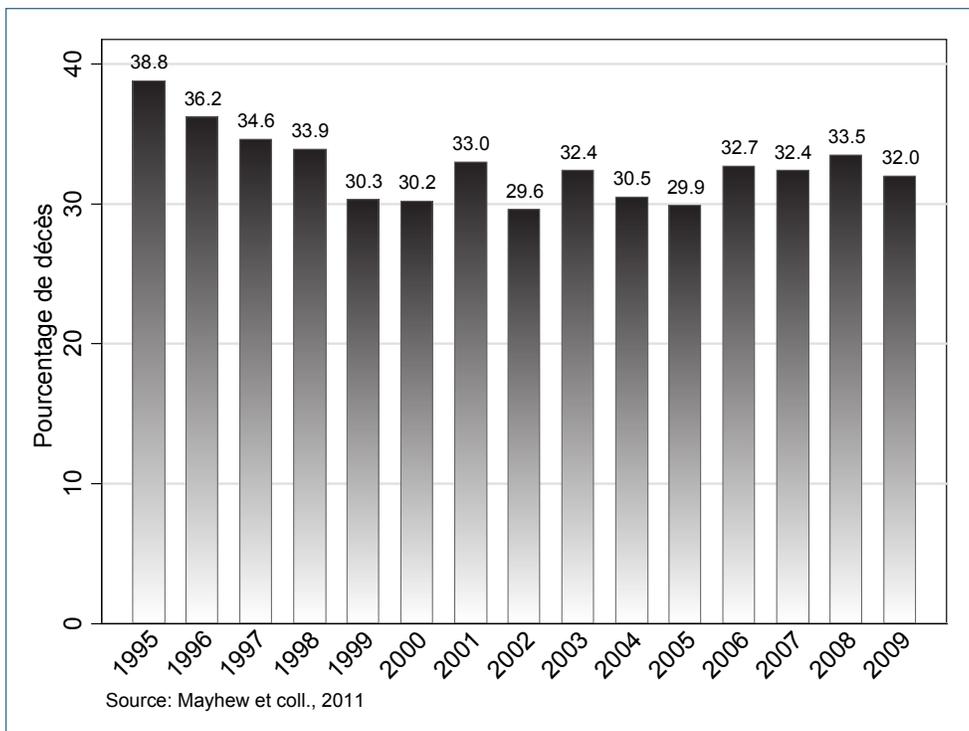
Nombre de Canadiens décédés dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool



¹ Les données de 2010 n'étaient pas disponibles au moment de la publication. Les données d'années additionnelles seront incluses dès qu'elles seront accessibles.

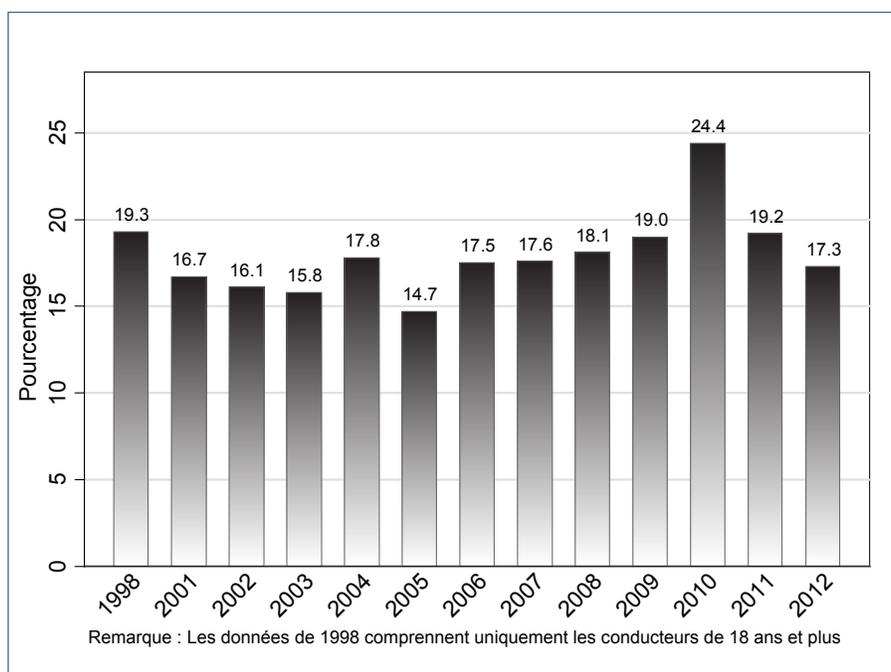
Quel pourcentage de Canadiens meurent dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence de l'alcool? Si l'on se penche sur le pourcentage de personnes tuées dans des collisions routières au Canada mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool, pour l'ensemble des personnes tuées en 2009, 32.0 % des collisions mortelles mettaient en cause un conducteur sous l'influence d'alcool. Le pourcentage a ainsi diminué par rapport au sommet de 35,2 % en 1995 et demeure relativement constant depuis 1999, sous les 35 %.

Pourcentage de Canadiens décédés dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool



Est-ce que le pourcentage de conducteurs ayant consommé de l'alcool augmente? En réponse à une question sur la conduite après consommation d'alcool au cours des 30 derniers jours, 17,3 % des Canadiens ont admis l'avoir fait en 2012. Il convient de signaler que ces pourcentages comprennent la conduite après avoir consommé de faibles quantités d'alcool et avec un taux d'alcoolémie inférieur à la limite autorisée ou aux limites administratives (là où il en existe). Avant 2006, ce pourcentage avait diminué, passant de 19,3 % en 1998 à 14,7 % en 2005. Il a ensuite légèrement augmenté entre 2006 et 2009 pour faire un bond jusqu'à 24,4 % en 2010. La chute à 19,2 % en 2011 et à 17,3 % en 2012 porte à croire que la hausse apparente en 2010 était une anomalie.

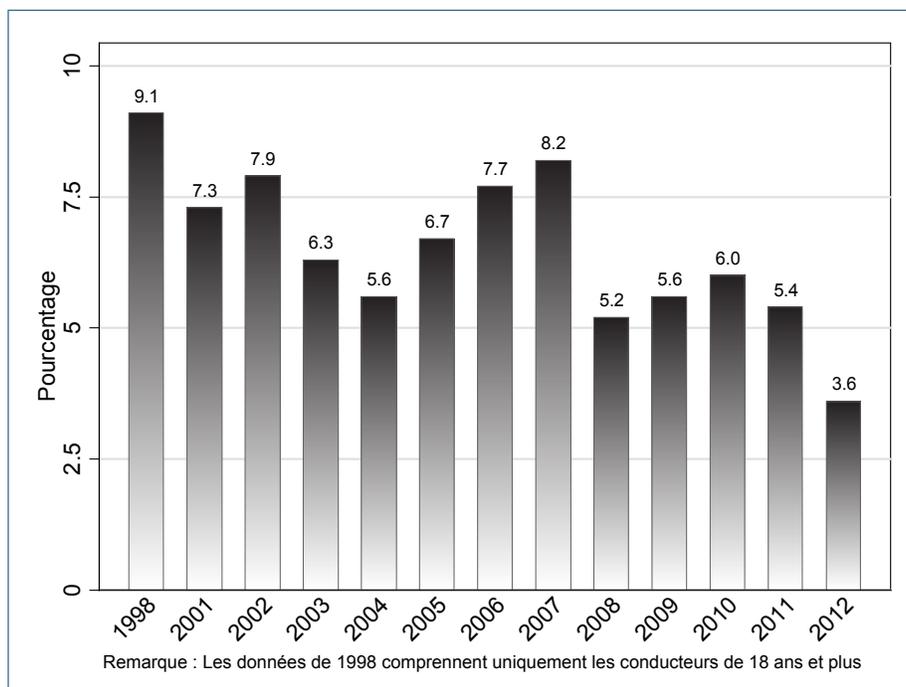
Pourcentage de conducteurs ayant consommé l'alcool



Quand on leur a demandé s'ils avaient conduit alors qu'ils croyaient avoir dépassé la limite permise au cours des 12 derniers mois, 3,6 % des Canadiens ont déclaré l'avoir fait en 2012, ce qui représente une baisse significative comparativement à 2011, alors que le pourcentage était de 5,4 %. Fait notable, les pourcentages entre 2008 et 2012 semblent confirmer la baisse considérable de 8,2 % en 2007 à 5,2 % en 2008. La diminution marquée à 5,2 % en 2008 pourrait être expliquée en partie par l'adoption du projet de loi C 2 (nouvelle loi annoncée en juillet 2008) conçu pour renforcer les mesures législatives à l'égard de la conduite en état d'ivresse, ainsi que par toute l'attention médiatique que ces modifications avaient suscitée. Si l'on admet cette explication, une légère hausse (comme celle de 5,2 % en 2008 à 5,6 % en 2009 et à 6,0 % en 2010) ne serait pas surprenante, puisque l'effet de toute réglementation peut se dissiper partiellement après son adoption. En effet, on observe généralement une baisse de la sensibilisation du public, peut-être parce que l'attention médiatique diminue après un certain temps ou que les efforts d'application de la loi faiblissent.

Il est à noter que la différence entre 2007 et toutes les années subséquentes est significative, de sorte que la constance de la tendance en elle-même aussi bien que les tests de signification semblent indiquer une diminution des conducteurs qui admettent conduire alors qu'ils croient avoir dépassé la limite permise au cours des 12 mois précédents. Les raisons qui expliquent la baisse additionnelle à 3,6 % en 2012 ne sont pas évidentes à première vue, mais cette constatation est encourageante. Elle porterait à croire que le taux de décès de 2011 et 2012 pourrait encore baisser. Il faudra continuer de suivre de près cette tendance.

Pourcentage de conducteurs qui croyaient avoir dépassé la limite permise



Où les conducteurs consomment-ils de l'alcool le plus souvent? En 2012, 37,9 % (38,8 % en 2011) de ceux qui ont conduit tout en pensant qu'ils avaient dépassé la limite permise ont indiqué avoir consommé le plus souvent de l'alcool à la maison d'un ami ou d'un parent; 17,5 % (14,7 % en 2011) déclarent avoir la plupart du temps consommé de l'alcool au restaurant; 15,3 % (16,6 % en 2011) ont bu le plus souvent dans un bar; 15,1 % (13,0 % en 2011) affirment avoir consommé de l'alcool principalement à la maison; 14,2 % (3,7 % en 2011) disent avoir surtout consommé de l'alcool à une soirée et personne (13,2 % en 2011) n'a mentionné avoir consommé de l'alcool à d'autres endroits la plupart du temps. Une telle tendance laisse croire qu'il faudra adapter les messages et les approches de façon à cibler ces différents groupes et influencer leur comportement.

Où se situe la question de la conduite sous l'influence de l'alcool dans l'ordre des priorités publiques? Les Canadiens continuent d'être préoccupés par l'alcool au volant. Le pourcentage de ceux qui sont préoccupés ou très préoccupés par l'alcool au volant a augmenté jusqu'à 71,6 % en 2012 par rapport à un creux de 69,3 % en 2011. Comparativement à d'autres problèmes sociaux comme le taux de criminalité et les changements climatiques, l'alcool au volant se maintenait constamment en tête de liste des problèmes sociaux. Cependant, 2011 et 2012 ont été les premières années au cours desquelles elle n'était pas au cœur des préoccupations de la plupart des conducteurs canadiens. En tête de liste, au cours de ces deux années figurait le prix de l'essence à la pompe, qui préoccupait 69,7 % de Canadiens en 2011 et 78,8 % en 2012.

Est-ce que la conduite sous l'influence de l'alcool est un important problème de sécurité routière pour les Canadiens? Si l'on compare l'alcool au volant aux autres problèmes de sécurité routière (plutôt

qu'aux problèmes sociaux), elle est cotée comme un problème très grave ou extrêmement grave par 81,5 % des Canadiens (comparativement à 80,9 % en 2011 et à 83,0 % en 2010). Même si les Canadiens continuent d'exprimer une forte inquiétude au sujet de cette question en 2012, pour la troisième année consécutive, l'alcool au volant ne figure plus en tête de liste. Le principal sujet de préoccupation de la plupart des Canadiens en 2012 est l'envoi de messages textes au volant que 87,4 % ont coté comme un problème très grave ou extrêmement grave. Fait intéressant, un sondage en 2011 et 2010 de l'Association canadienne des automobilistes (CAA) a aussi montré que l'envoi de messages textes au volant était passé au sommet des préoccupations des Canadiens en matière de sécurité routière.

À propos du sondage. Ces résultats sont issus du Sondage sur la sécurité routière, sondage d'opinion publique annuel élaboré et administré par la FRBR. Au total, 903 Canadiens ont répondu au questionnaire en octobre 2012. Les résultats peuvent être considérés comme exacts, avec une marge d'erreur de 3,3 %, 19 fois sur 20. La réponse à la plupart des questions faisait appel à une échelle d'un à six, où six indiquait un accord, une préoccupation ou un soutien élevé, tandis qu'un marquait un accord, une préoccupation ou un soutien faible. Pour la quatrième fois, une partie des répondants ont été joints au téléphone (225 en 2012; 303 en 2011; 401 en 2010; 600 en 2009) et d'autres en ligne (678 en 2012; 905 en 2011; 800 en 2010; 600 en 2009).